



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

rapports avec les administrés

Question écrite n° 103659

Texte de la question

M. Élie Aboud appelle l'attention de M. le secrétaire d'État, auprès du ministre de l'économie et des finances, chargé de l'industrie, du numérique et de l'innovation, sur le besoin croissant de formation à l'aide de l'usage de l'internet. Aujourd'hui, plus de 85 % des Français ont accès à une connexion internet depuis leur domicile. Mais à quoi sert celle-ci, si un nombre conséquent de concitoyens ne sait pas utiliser ces nouvelles techniques ? Cela devient problématique car les services publics tendent de plus en plus à se dématérialiser ; par conséquent, des démarches officielles doivent être désormais faites en ligne. Pour faire face à ce problème, des dispositifs d'accompagnement ont été mis en place. Néanmoins, le nombre de personnes n'arrivant pas à remplir ces documents augmente et un manque de moyens humains et financiers pour lutter contre ce problème peut être constaté. Fin 2016, la secrétaire d'État au numérique a voulu prendre les choses en main en instaurant un « chèque numérique » donnant droit à une formation. Ce dispositif, nécessaire pour aider les personnes en difficulté sur internet, n'a, jusqu'à aujourd'hui, pas encore été financé. C'est pourquoi il lui demande de bien vouloir lui préciser l'état de progression du financement de cette mesure.

Données clés

Auteur : [M. Élie Aboud](#)

Circonscription : Hérault (6^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 103659

Rubrique : Administration

Ministère interrogé : Industrie, numérique et innovation

Ministère attributaire : Numérique

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [4 avril 2017](#), page 2596

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)